

Transport aérien : le Maroc et l'UE à «ciel ouvert»

Le Matin éco

14.12.2005

Avec la finalisation de l'accord aérien global (Open Sky) avec l'Union européenne (UE), qui devait être paraphé hier mercredi à Marrakech lors de la conférence euroméditerranéenne des ministres des Transports, le Maroc aura franchi un pas important vers la réalisation de la vision 2010 dans le domaine du tourisme.

Cet accord, qui ouvre le ciel marocain à la concurrence européenne, intervient à un moment où le secteur du tourisme a enregistré des progrès considérables, marqués essentiellement par le bouclage du budget de l'ONMT, le renforcement des investissements hôteliers et l'accueil de 6 millions de touristes, un flux qui générerait 40 milliards de dirhams de recettes en 2005.

L'Open Sky, qui sera signé par les deux parties dans le courant de l'année 2006, s'inscrit dans le cadre de la stratégie aérienne globale lancée en 2004 par le gouvernement lors des Assises du tourisme de Casablanca et qui porte sur la libéralisation cadrée du transport aérien, la focalisation des efforts de la Royal Air Maroc (RAM) sur le hub de Casablanca, la création d'Atlas Blue, une compagnie low-cost marocaine et la coordination entre les départements du Transport et du Tourisme pour synchroniser l'ouverture du ciel avec les réalisations de la vision 2010.